



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-120731>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-120731**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GIP RESAH

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations d'assistance à la maîtrise d'oeuvre et à la Tierce Maintenance Applicative (TMA) liées à la solution CEGID XRP ULTIMATE

**Description** : Prestations d'assistance à la maîtrise d'oeuvre et à la Tierce Maintenance Applicative (TMA) liées à la solution CEGID XRP ULTIMATE

**Identifiant de la procédure** : f27bb33e-56aa-4011-b286-158bee03c2c3

**Identifiant interne** : 2024-R084-000-000

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu par le GIP RESAH pour ses propres besoins.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 700,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls., pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE ni des questions-réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Les candidats préviennent le RESAH en cas de réponse sous environnement autre que le système d'exploitation Windows (MacOS). Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans minimum en quantité ou en valeur et avec un maximum en valeur précisé à l'article « Allotissement, montant estimatif et montant maximum » du règlement de la consultation et cela sur la durée théorique de quatre (4) ans. Les critères de jugement des offres sont les suivants : Critère 1 « Méthodologie proposée pour la réalisation des prestations » : 55 points La méthodologie est analysée au regard du mémoire technique et du BPU (notamment la répartition des profils proposés) : - La méthodologie relative aux prestations communes est notée sur 20 points ; - La méthodologie relative aux prestations du Chantier 1 est notée sur 10 points ; - La méthodologie relative aux prestations du Chantier 2 est notée sur 12,5 points ; - La méthodologie relative aux prestations du Chantier 3 est notée sur 12,5 points. Critère 2 « Prix » : 25 points - Le critère prix est analysé suivant un scénario non communiqué aux candidats et qui reprendra les prix du BPU renseignés par les candidats. Critère 3 « Composition de l'équipe projet et expérience des intervenants » : 20 points - La composition de l'équipe projet et l'expérience des intervenants sera analysée au regard du mémoire technique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations d'assistance à la maîtrise d'oeuvre et à la Tierce Maintenance Applicative (TMA) liées à la solution CEGID XRP ULTIMATE

**Description :** Prestations d'assistance à la maîtrise d'oeuvre et à la Tierce Maintenance Applicative (TMA) liées à la solution CEGID XRP ULTIMATE

**Identifiant interne :** 2024-R084-000-000

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72246000 Services de conseil en systèmes informatiques

**Options :**

**Description des options :** Le présent Accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois un (1) an. La durée de l'accord-cadre, reconduction comprise, ne peut être supérieure à quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre. Chaque décision de non-reconduction s'opère sur décision expresse du représentant du Resah, intervenant au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours d'exécution. La non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité pour le Titulaire. Les commandes émises avant la date d'échéance de l'accord-cadre demeurent exécutables.

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 4 An**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 2**

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 700,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro**

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les critères d'attribution sont énumérés au règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls., pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE ni des questions-réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Les candidats préviennent le RESAH en cas de réponse sous environnement autre que le système d'exploitation Windows (MacOS). Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :****Type :** Autre

**Description :** 1) une lettre de candidature établie par exemple à partir du formulaire DC1 fourni dûment renseignée par le candidat, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code susvisé et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

**Critère :****Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** 2) Une déclaration, sous réserve du secret bancaire, concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles ; 3) Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années sur des prestations similaires Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 4) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Le candidat peut produire ces informations dans le cadre de la déclaration du candidat établie à partir du formulaire DC2. Une société nouvellement créée peut prouver ses capacités par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Une même personne physique ne peut représenter plusieurs candidatures. En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, tous les documents mentionnés ci-dessus doivent être fournis par chaque membre du groupement, à l'exception de la lettre de candidature (DC1) qui peut être commune à l'ensemble des membres du groupement. En cas de sous-traitance, les documents mentionnés ci-dessus doivent être fournis pour chaque sous-traitant, ainsi que le formulaire DC4 (déclaration de sous-traitance). Le candidat doit également justifier qu'il disposera des capacités du (des) sous-traitant(s) pour l'exécution de l'accord-cadre. Lorsque le candidat souhaite que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, notamment en cas de sous-traitance, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord cadre. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME).

**5.1.11 Documents de marché****Adresse des documents de marché :** <http://www.maximilien.fr>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <http://www.maximilien.fr>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : GIP RESAH

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : GIP RESAH

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : GIP RESAH

**Organisation qui traite les offres** : GIP RESAH

**Prestataire de services de passation de marché** : Tribunal administratif de Paris

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris cedex 04

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe du TA de Paris

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : +33 144594400

**Télocopieur** : +33 144594646

**Rôles de cette organisation** :

**Prestataire de services de passation de marché**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : GIP RESAH

**Numéro d'enregistrement** : 13000501000025

**Adresse postale** : 47 rue de Charonne

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75011

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Direction des solutions numériques

**Adresse électronique** : gestion.data@resah.fr

**Téléphone** : +33 1 55 78 54 54

**Adresse internet** : <https://www.resah.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : eb5cb2ff-88ea-4b4b-9e71-dd4125fbb594 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 22/10/2024 à 17:23

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/10/2024